



Comité de sécurité civile Appel aux citoyens

Dans le cadre de la mise à jour de notre plan de sécurité civile, la Municipalité souhaite renouveler son comité de sécurité civile.

Vous avez envie de vous impliquer et de contribuer à la sécurité de votre communauté? Nous invitons les citoyens et citoyennes intéressé(e)s à manifester leur intérêt.

Pour information ou pour soumettre votre candidature :

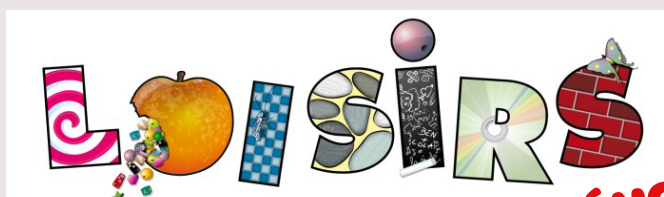
☎ 819 849-3037 | ✉ secretariat@dixville.ca

Comité de sécurité civile
Bénévoles recherchés!

BÉNÉVOLE
SÉCURITÉ CIVILE

Impliquez-vous pour aider votre communauté!

☎ 819 849-3037 | ✉ secretariat@dixville.ca



Bénévoles recherchés!

Ordre du jour de l'AGA 2026

Envie de faire bouger Dixville ?

Nous sommes à la recherche de nouvelles idées et de citoyens motivés pour organiser des activités !

Votre participation est précieuse ! Venez partager vos suggestions et contribuer à la vie communautaire.

Assemblée générale du Comité des loisirs

📅 23 mars | 🕒 19 h 00

📍 Salle du conseil (251 ch. Parker)

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
4. Bilan financier au 31 décembre 2025
5. Budget 2026
6. Nomination du président et du secrétaire d'élections
7. Élections
8. Levée de l'assemblée



Semaine de la persévérance scolaire – du 16 au 20 janvier



À l'occasion de la Semaine de la persévérance scolaire, l'équipe municipale tient à souligner l'importance de l'éducation et de la persévérance dans le parcours de nos jeunes.

Fière de valoriser ces efforts, la Municipalité appuie cette initiative en arborant le ruban vert et en adoptant une résolution officielle au conseil municipal.

Ensemble, continuons d'encourager la réussite scolaire et l'avenir de notre communauté.



Urbanisme
Demandes de permis

DEMANDE DE PERMIS

Déposer vos demandes dès maintenant!

Anticipez l'achalandage du printemps et de l'été et évitez les retards!
Déposez dès maintenant vos demandes de permis au service d'urbanisme pour vos projets de rénovation, d'agrandissement, de construction, et plus encore.

Envoyez vos demandes dès l'hiver pour obtenir votre permis à temps et démarrer vos projets au printemps!

☎ 819 849-3037 | ✉ secretariat@dixville.ca



Bibliothèque mobile

Vendredi 27 février 2026

De 10 h à midi

Salle du conseil municipal
251 chemin parker



Chaque année, environ **140 incendies** sont causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes.



Pour éviter les risques, utilisez un contenant métallique avec couvercle, gardé à l'extérieur et loin des bâtiments (plus d'un mètre), et laissez les cendres refroidir plusieurs jours avant de les jeter.

⚠ Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone.

Rappel important de vos Services incendie



Les cendres chaudes :
dehors!

Plus d'un mètre

Avis public de consultation

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE
RÈGLEMENT N° 267-26 INTITULÉ :

« Règlement numéro 267-26 relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments »

1. Lors d'une séance tenue le 2 février 2025, le conseil de la municipalité de Dixville a déposé le projet de règlement nommé ci-dessus.

2. Le projet de règlement vise à s'assurer d'empêcher le dépérissement des bâtiments, de protéger les bâtiments contre les intempéries et de préserver l'intégrité de leur structure. Le tout afin de conserver un cadre bâti en bon état, salubre et fonctionnel sur le territoire de la Municipalité, notamment en ce qui concerne les bâtiments patrimoniaux, et ainsi se conformer à l'obligation de l'article 145.41 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).

3. Le projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

4. Une assemblée publique de consultation sera tenue le 2 mars 2025, à 18 h 45 au bureau municipal, au 251 chemin Parker.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

5. Ce projet de règlement peut être consulté sur notre site internet au dixville.ca sous l'onglet Permis, certificats, licences et règlements d'urbanisme dans la section Citoyens ou au bureau de la Municipalité, situé au 251 chemin Parker, aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ À DIXVILLE, CE 4 FÉVRIER 2026.

Sylvain Benoit
Directeur général et greffier-trésorier

Le Mot du Maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'hiver se poursuit à Dixville, mais les journées s'allongent peu à peu. Les conditions sont idéales pour profiter pleinement de nos infrastructures de loisir hivernal, que ce soit la patinoire municipale ou les sentiers, qui contribuent à la qualité de vie et au dynamisme de notre milieu. Je vous invite à en profiter, dans un esprit de plaisir et de respect des installations.



Je souhaite également faire le point sur deux dossiers importants qui retiennent l'attention de plusieurs citoyens.

Stabilisation de la berge - rue Goyette

Plusieurs d'entre vous ont exprimé leurs préoccupations concernant la berge de la rue Goyette, en aval du barrage, qui n'a toujours pas été réparée. Sachez que le conseil municipal et l'administration partagent pleinement vos inquiétudes, notamment en vue de la fonte des neiges au printemps.

Malgré les démarches entreprises depuis l'été 2024, la municipalité attend toujours les autorisations nécessaires de la part des ministères concernés afin de réaliser les travaux de stabilisation. Une demande d'aide financière au gouvernement du Québec, pouvant couvrir jusqu'à 75 % des coûts, a toutefois été déposée et le dossier a connu des avancées importantes à l'automne dernier. L'accord final pourrait être obtenu dans les prochains mois, ce qui nous permettrait d'effectuer les travaux dès l'été 2026.

Déneigement des routes sous la responsabilité du MTQ

La qualité du déneigement des portions de rues relevant du ministère des Transports du Québec, notamment sur les rues Parker, Major et Baldwin, est insatisfaisante et inacceptable. Le conseil municipal et l'administration municipale exercent des pressions constantes et soutenues auprès du ministère afin que la situation soit corrigée rapidement.

Nous sommes pleinement conscients des impacts pour les industries, les citoyennes et citoyens, ainsi que des enjeux de sécurité que cela représente. J'invite d'ailleurs la population à signaler systématiquement les problèmes de déneigement au 511, afin de multiplier les interventions et d'appuyer nos démarches auprès du MTQ.

En terminant, je tiens à souligner que l'amélioration de Dixville repose aussi sur l'implication et la collaboration de ses citoyens. Vos observations, vos signalements et votre participation active contribuent concrètement à orienter nos actions et à renforcer notre capacité d'intervention. C'est ensemble, dans un esprit de responsabilité partagée, que nous continuons à faire évoluer notre municipalité.



Anthony Laroche, Maire de Dixville